

Dossier à retourner complet (avec annexes et pièces demandées) :

- ▶ en version électronique à l'unité agriculture, alimentation, forêt :
Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr
- ▶ avant le

Partie réservée au Dpt 73

Date d'arrivée du dossier

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

demande > 75 000 €

Ce dossier de demande de subvention a vocation à être rempli par toute structure souhaitant solliciter du Département de la Savoie une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement, d'un montant > à 75 000 €.

Le dossier doit être complet pour pouvoir être ensuite instruit, c'est-à-dire retourné au Département entièrement renseigné et accompagné de l'ensemble des pièces nécessaires. En cas de document incomplet, le Département se réserve le droit de ne pas instruire votre demande.

Ce dossier a été établi dans un double objectif de transparence et de traçabilité des fonds publics. Le présent dossier peut donner lieu à des échanges, demandes de compléments et/ou contrôles à la discrétion du Département.

En cas de problème ou de question sur la manière de remplir le présent dossier et ses annexes, l'unité agriculture, alimentation et forêt se tient à votre disposition : Aides-departement73-agriculture-foret

Procédure d'instruction

Suite au dépôt de votre dossier, sous réserve qu'il soit complet et transmis dans les délais, votre demande de subvention sera instruite par les services du Département puis présentée à l'Assemblée Départementale.

Le Département souhaite d'ores et déjà vous informer que dans un objectif de transparence et de traçabilité des deniers publics, vous devrez transmettre obligatoirement, selon les mêmes modalités que pour la remise du dossier de demande, avant le 30 juin n+1 :

- ▶ le rapport d'activité approuvé portant sur l'exercice sur lequel la subvention a été versée
- ▶ le compte-rendu financier d'utilisation de la subvention (Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 - art. 10)

Pour les associations et fondations :

- ▶ si l'association n'est pas soumise à commissariat aux comptes, ses comptes annuels approuvés portant sur l'exercice sur lequel la subvention a été versée ("approuvés" = votés par l'Assemblée Générale)
- ▶ si l'association est soumise à commissariat aux comptes, le rapport général du commissaire aux comptes portant sur l'exercice sur lequel la subvention a été versée
- ▶ la dernière Déclaration Sociale Nominative pour les associations employeurs (DADS le cas échéant)

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

Nom de la structure :

Votre demande de subvention concerne :

- un projet de fonctionnement

Dans le cas où vous prévoyez une manifestation en 2025, compléter parallèlement l'imprimé "manifestation"

Dans le cas où vous avez un projet d'investissement, compléter parallèlement l'imprimé investissement relatif à votre filière

Composition du dossier à compléter :

- Demande de subvention dûment complétée (présent dossier)
- Budget de la structure (ANNEXE 1)
- Budget de projet (ANNEXE 2 pour le fonctionnement)

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Courrier signé de demande de subvention adressé au Président du CD73 (format libre scanné)
- Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)

Pour les associations et fondations :

- Copie du récépissé de déclaration en Préfecture et de la publication de la déclaration (JOAFE en principe)
- Derniers statuts approuvés ("approuvés" = votés par l'AG)
- Composition du Bureau et du Conseil d'Administration approuvée (joindre copie de la décision CA ou AG)
- Organigramme de l'association actuellement applicable
- Etat des charges de personnel individualisées pour 2022, 2023 et 2024, avec indication du temps de travail
- Budgets "analytiques" ou "par activité" propres à l'association (à transmettre en plus des annexes si existants)
- Plan de trésorerie de l'année en cours et de l'année N+1 (avec encaissements et décaissements mensuels)
- Business plan ou plan de financement (pluri) annuel en cas de subvention d'investissement

Pour les actions qui appelleraient un cofinancement FEADER dans le cadre du Plan Stratégique National, la demande doit être saisie en ligne sur le portail des aides de la Région : www.auvergnerhonealpes.fr/aides

LA STRUCTURE

1/2

1/ Identification de la structure :

Adresse de son siège social : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date de création : _____

Numéro SIREN / SIRET : _____

Code APE : _____

(obligatoire aux termes du Code de Commerce - art. R123-220 et R123-84 notamment)

Pour les associations et fondations :

Numéro RNA : _____

Numéro Préfecture : _____

Date de création : _____

Adresse de correspondance, si différente du siège : _____

Code postal : _____

Commune : _____

2/ Identification du responsable de la structure et de la personne chargée du dossier

Représentant légal :

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Personne chargée du dossier :

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

3/ Résumé de l'objet de votre structure :

Rubriques 4 à 10 pour les associations et fondations uniquement :

4/ Pour les associations : Déclaration et vote de vos statuts :

Déclaration en Préfecture le : _____ à : _____
 Publication au Journal Officiel le : _____ page : _____
 Derniers statuts votés le : _____

5/ Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

6/ Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

7/ Votre association dispose-t-elle d'un expert comptable ? oui non

Si oui, précisez sa mission : simple présentation des comptes annuels (intervention en fin d'année en général)
 tenue des comptes tout au long de l'année et présentation des comptes annuels

8/ Votre association dispose-t-elle d'un comptable salarié ? oui non

9/ Le (co-) président ou l'un des vice-présidents est-il un représentant du Département de la Savoie ?

oui non Si oui : - nom du président visé : _____
 - nom du (co-) président visé : _____
 - nom du ou des vice-président(s) visé(s) : _____

10/ Composition de l'Assemblée Générale (AG), du Conseil d'Administration (CA) et du Bureau

Le Dpt 73 est-il membre de votre association ? oui non %age de voix du Dpt 73 au CA : _____ %
 (décision définissant la composition du CA et du Bureau à joindre) au Bureau : _____ %

	Membres de l'AG	Membres du CA	Membres du Bureau	Qualité de Membres
Nombre total de personnes	_____	_____	_____	Voix délibérative (VD) Voix consultative (VC)
- dont nbre d'élus représentant le Département 73	_____	_____	_____	
- nom de ces élus (représentant le Département 73)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> VD <input type="checkbox"/> VC
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> VD <input type="checkbox"/> VC
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> VD <input type="checkbox"/> VC
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> VD <input type="checkbox"/> VC

ACTIVITE DE VOTRE STRUCTURE

11/ Votre activité ou certaines de vos activités sont-elles assujetties à TVA ? oui non
 Si oui : - l'(es) activité(s) pour laquelle la subvention est sollicitée est-elle (st-elles) assujettie(s) ? oui non
 - quelles sont ces activités ? _____

12/ La subvention que vous sollicitez est-elle directement utilisée pour diminuer le prix des prestations que vous pratiquez (subvention calculée pour diminuer un tarif, voire indiquée en diminution de prix sur une facture etc...) ?
 oui non Si oui : retenez-vous la TVA sur la subvention versée ? oui non

Commentaires : _____

13/ Payez-vous les impôts commerciaux (TVA, impôt sur les sociétés et contribution économique territoriale) ? oui non

14/ Vos prestations sont-elles destinées, au moins pour partie, à des non-membres ? oui non
 Si oui : quelles sont ces prestations / activités ? _____

15/ Quel est votre dernier exercice clos ? exercice du : _____ au : _____

16/ Résumé des activités habituelles de votre structure

17/ Projets majeurs et perspectives de la structure à moyen terme (à horizon 2 ans)

18/ Indiquez l'impact attendu de l'activité, pour laquelle vous sollicitez une subvention, au regard de la politique du CD73
 Visez une politique spécifique - si vous la connaissez - et indiquez la façon dont vous pensez que votre activité peut s'y inscrire

19/ Indiquez les principaux indicateurs que vous proposez de maintenir ou mettre en place pour suivre l'activité pour laquelle vous sollicitez une subvention du Dpt 73 ?

Nom de l'indicateur	Objectif	Périodicité	Calcul
Exemple : taux d'impact de l'activité subventionnée	Evaluer le niveau de bénéficiaires de l'activité subventionnée	annuelle	(Nb de bénéficiaires réels de l'activité subventionnée / nb de bénéficiaires prévisionnels) * 100

20/ Mettez-vous en place une comptabilité analytique pour suivre l'utilisation précise de la subvention versée ? oui non

MOYENS DE VOTRE STRUCTURE

21/ Moyens humains de votre structure (à la date de dépôt du dossier) :

- Cadres : → en nombre : _____ en ETP : _____ en CDI : _____ en CDD : _____
- Non cadres : → en nombre : _____ en ETP : _____ en CDI : _____ en CDD : _____
- Bénévoles : → en nombre : _____

- Rémunération (brute chargée) des trois plus hauts cadres salariés de l'association (art. 20 Loi n° 2006-586) :
(uniquement si votre budget annuel est > à 150 K€ par an et que vous avez reçu + de 50 K€ de subventions publiques par an)

Rémunération n°1 : _____ € Fonction assurée : _____
Rémunération n°2 : _____ € Fonction assurée : _____
Rémunération n°3 : _____ € Fonction assurée : _____

- Une convention collective est-elle applicable ? oui non Numéro IDCC : _____

- Si aucune convention collective applicable, quelles sont les dispositions réglementaires applicables au personnel ? _____

- Mettez-vous des salariés à disposition d'autres personnes morales ? oui non
si oui de qui ? _____ combien (ETP/an) ? _____

22/ Moyens financiers de votre structure :

22-1- Cotisations (joindre la décision du CA ou de l'AG fixant les tarifs de cotisation)

Nombre d'adhérents : _____ dont nbre d'adhérents ayant cotisé sur le dernier exercice clos : _____

Montant des cotisations reçues sur le dernier exercice clos : _____ € dont cotisations CD73 : _____ €

22-2- Chiffre d'affaires, subventions et trésorerie

Quelle part représente habituellement les subventions publiques dans le total de vos produits ? _____ %

Quelle part représente habituellement les subventions du Dpt 73 dans le total de vos produits ? _____ %

Quelle part représente habituellement votre chiffre d'affaires dans le total de vos produits ? _____ %

Quelle part de votre trésorerie est habituellement placée en valeurs mobilières (VMP) ? _____ %

Sur le dernier exercice clos, quel est le montant moyen à fin de mois de votre trésorerie ? _____ €

Actuellement, vous estimez votre trésorerie : Très tendue Tendue Normale Excédentaire

- si trésorerie "tendue" ou "très tendue", quels mois spécifiques sont concernés ? _____

23/ Bénéficiez-vous de mises à disposition par une personne publique :

- de locaux ? oui non A titre gratuit ? oui A défaut, pour quel loyer ? _____ €

- de matériel ? oui non A titre gratuit ? oui A défaut, pour combien ? _____ €

- de personnel ? oui non A titre gratuit ? oui A défaut, pour combien ? _____ €

- en cas de mise à disposition de personnel, de qui vient ce personnel ? _____

24/ En cas de locaux mis à disposition par le Dpt 73, une partie de la subvention que vous sollicitez est-elle destinée à compenser votre loyer ?

oui non Si oui, à combien s'élève votre demande ? €

25/ Avez-vous bénéficié d'un total d'aides publiques d'un montant supérieur à 200 000 € sur les trois derniers

exercices clos ? (cumul des subventions reçues sur 3 ans de l'Etat, des Collectivités, de leurs établissements publics et de l'Europe) :

oui non

SITUATION DE VOTRE STRUCTURE

1/2

→ Quel que soit l'objet de votre demande, vous devez obligatoirement remplir l'ANNEXE 1 du présent dossier intitulée "Budget structure"

→ vous devez obligatoirement remplir l'ANNEXE 2 et/ou l'ANNEXE 3 "Budget de projet de fonctionnement" et "Budget de projet d'investissement" (en plus de l'ANNEXE 1). Remplissez autant de budgets de projet que de projets pour lesquels vous sollicitez une subvention.

26/ Avez-vous fait l'objet d'une procédure d'alerte sur les deux derniers exercices ? oui non

Si oui : à quelle date ? _____ Est-elle close aujourd'hui ? oui non

27/ Avez-vous fait l'objet de contentieux (fiscaux, prudhommaux, etc) sur l'exercice en cours ou sur le dernier exercice ?

oui non Si contentieux en cours, pour combien l(es) avez-vous provisionné(s) ? _____ €

28/ Méthode de construction du budget tel qu'indiqué en ANNEXE 1 :

28-1- Pour le "prévisionnel de clôture de l'exercice en cours"

Ce prévisionnel étant établi en principe à partir d'un "arrêté comptable" à un instant T et une "projection" de ces comptes jusqu'à la prochaine date de clôture des comptes, à quelle date "l'arrêté comptable" a-t-il été établi ? _____

Quels sont les montants de subvention encaissés du Dpt 73 sur l'exercice en cours ? Si aucun, cochez cette case :

Libellé de la subvention de fonctionnement (indiquez également s'il s'agit d'un acompte, solde, paiement intégral...)	Montant(s) conventionné(s) avec le Dpt 73	Montant(s) encaissé(s) du Dpt 73	Date(s) d'encaissement	A la date de clôture, où prévoyez-vous de comptabiliser la ou les subvention(s) Dpt 73 encaissée(s) en cours d'année ? (indiquez les comptes appelés à être mouvementés, notamment si un reliquat est constaté etc...)
TOTAL		(en cas de manque de place, reportez-vous aux dernières pages du présent dossier pour compléter)		

28-2- Pour le "prévisionnel N+1", indexez-vous (par rapport au "prévisionnel de clôture de l'exercice en cours") :

Les charges de personnel ? oui non _____ % Les autres charges ? oui non _____ %

Les produits ? oui non si oui, lesquels et de combien ? chiffre d'affaires _____ %

subvention CD73 _____ %

cotisations _____ %

SITUATION DE VOTRE STRUCTURE

2/2

28-3- Pour les "prévisionnels N+1, N+2 et N+3" :

Indiquez les grands choix que vous avez retenus pour construire ces prévisionnels

28-4- Pour le "dernier exercice clos", indiquez les montants CD73 reçus et leur enregistrement comptable à la clôture

(source ici : derniers comptes approuvés par l'AG)

Subvention(s) affectée(s) à un ou des projet(s) de fonctionnement et/ou d'investissement

Libellé de la subvention (indiquez également s'il s'agit d'un acompte, solde, paiement intégral...)	Montant(s) conventionné(s) avec le Dpt 73	Montant(s) encaissé(s) du Dpt 73	Date(s) d'encaissem ent	N° de compte d'enregistrement à la clôture de l'exercice (4 chiffres minimum)	Si reliquat à la clôture (part de subvention non consommée)	
					Montant du reliquat	N° de compte du reliquat
TOTAL		(en cas de manque de place, reportez-vous aux dernières pages du présent dossier pour compléter)				

29/ Indiquez si vous avez reçu d'autres montants du CD73 que des subventions sur le dernier exercice clos (marchés, participations, contributions ...) oui non Si oui combien au total ? _____ €

30/ Souhaitez-vous mettre en place à moins de 2 ans une politique de rationalisation destinée à augmenter vos ressources propres et/ou diminuer vos charges ? oui non

Si oui, dans quel(s) domaine(s) :

- Augmentation du chiffre d'affaires Augmentation des cotisations Réorganisation interne
 Externalisation de prestations Diminution des charges de personnel Diminution des autres charges

DESCRIPTIF DE VOTRE PROJET

→ Le présent descriptif et l'ANNEXE 2 et/ou l'ANNEXE 3 devront être remplis autant de fois qu'il y a de projets pour lesquels une subvention du Département 73 est sollicitée

31/ Indiquez la nature du projet : Projet de fonctionnement Projet d'investissement

32/ Votre projet est-il annuel ou pluriannuel ? Annuel Pluriannuel

Date de réalisation : _____

Lieu : _____

33/ Indiquez les objectifs du projet (ou utiliser une annexe sur papier libre)

Pour une opération foncier agricole ou pastoralisme, Joindre tout document synthétique, cartographique, cadastral et descriptif de l'opération, d'engagement au respect de conditions d'éligibilité

34/ Indiquez, si possible, le nombre approximatif de personnes bénéficiaires visé (par type de publics) :

SYNTHESE DE LA DEMANDE

action	orientations	montant dépenses TTC	montant sollicité CD73	montant total sollicité autres cofinanneurs

Pour les structures bidépartementales : indiquer la proposition de répartition entre les deux Départements :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom) : _____

SUR L'HONNEUR :

- certifie disposer d'un mandat ou pouvoir pour déposer le dossier au nom de la structure,
- certifie que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations et cotisations sociales et fiscales
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier,
- reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions qu'implique une demande de subvention, notamment en termes de pièces justificatives à transmettre au Département par la suite

- **et demande une subvention totale sur projet(s) de fonctionnement et/ou d'investissement de :** €

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire du RIB de la structure joint

Pour les associations et fondations :

- certifie(ent) que l'association est régulièrement déclarée,
- certifie(ent) que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et figurant en annexe 4 de la présente demande
- certifie(ent) que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

inférieure ou égale à 500 000 € supérieure à 500 000 €

- pour les aides relatives au foncier agricole et au pastoralisme, en application des conditions d'éligibilité portées au Contrat : m'engage le cas échéant à inscrire mon action dans le respect du processus foncier réglementaire et coordonnée à l'échelle intercommunale et Savoyarde (CLIF, CT SAFER, CDOA etc.)

m'engage à respecter la fonction agricole ou pastorale des surfaces et équipements fonciers concernés pendant au moins 15 ans à compter du paiement de l'aide du Département, dans le respect des principes d'écoresponsabilité, de dialogue avec les parties prenantes (propriétaires, usagers etc.)

Fait le : _____ à : _____

Signature :

NOM - Prénom

BUDGET DE LA STRUCTURE

Annexe 1

Cette annexe est obligatoirement à remplir, quel que soit l'objet de votre demande et même si vous avez voté un budget privilégiant une autre présentation. Ce budget voté pourra toutefois être joint au présent dossier pour information.

Les montants sont à indiquer en euros hors taxes (HT). Les exercices sont à indiquer en tête de colonne. Toutes les colonnes sont obligatoirement à remplir. La 3ème colonne intitulée "Prévisionnel de clôture exercice en cours" représente la prévision d'atterrissage à la date de clôture de l'exercice au cours duquel vous déposez votre demande de subvention : il s'agit en général de projeter les produits et charges de votre structure jusqu'à la date de clôture (règle de 3).

Collectez-vous la TVA (20%) sur la subvention de fonctionnement sollicitée du Département ?

CHARGES	Avant dernier exercice clos	Dernier exercice clos	Prévisionnel de clôture de l'exercice en cours	Prévisionnel N+1	Prévisionnel N+2	Prévisionnel N+3
Exercices à inscrire par la structure →						
60 - Achats						
Achat de matières premières et fournitures						
Achat d'études et prestations de service						
Achat de marchandises						
Autres (préciser)						
61 - Services extérieurs						
Sous-traitance générale						
Location immobilière						
Location mobilière						
Entretien et réparations						
Primes d'assurance						
Etudes et recherches						
Autres (préciser)						
62 - Autres services extérieurs						
Personnel extérieur (intérimaires...)						
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires						
Publicité, publications, relations publiques						
Transports de biens et transports collectifs						
Déplacements, missions, réceptions						
Frais postaux et frais de télécommunications						
Services bancaires et assimilés						
Autres (préciser)						
63 - Impôts et taxes						
Impôts et taxes sur rémunérations						
Autres impôts et taxes (taxe foncière...)						
64 - Charges de personnel						
Rémunération du personnel						
Charges sociales						
Autres charges de personnel (préciser)						
65 - Autres charges de gestion courante						
Subventions versées par l'association						
Autres charges de gestion courante						
66 - Charges financières						
Charges d'intérêt						
Autres charges financières (agios...)						
67 - Charges exceptionnelles						
68 - Dotation aux amortissements						
Dotations aux amortissements et provisions						
Engagements à réaliser sur ressources affectées						
- dont engagements liés aux subventions Dpt 73						
TOTAL DES CHARGES (I)						

PRODUITS	Avant dernier exercice clos	Dernier exercice clos	Prévisionnel de clôture de l'exercice en cours	Prévisionnel N+1	Prévisionnel N+2	Prévisionnel N+3
70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services						
Vente de marchandises						
Vente de biens						
Vente de services (conseils, études...)						
71 et 72- Production stockée et immobilisée						
74 - Subventions d'exploitation (1)						
dont État						
dont Région						
dont Département de la Savoie <i>(cumul des subventions sur projets et des subventions de fonctionnement général)</i>						
- subvention(s) de fonctionnement général						
- subvention(s) sur projets de fonctionnement <i>(cumuler les montants sur projets sollicités)</i>						
dont autre Département						
dont communes						
dont EPCI et autres établissements publics						
dont fonds européens						
autres						
75 - Autres produits de gestion courante						
Cotisations						
Autres produits de gestion courante						
76 - Produits financiers						
77 - Produits exceptionnels						
Dont amortissement de(s) la subvention(s) d'investissement Département						
Autres						
78 - Reprise sur amortissements et provisions						
Reprises sur amortissements et provisions						
Reports des ressources non utilisées sur exercices antérieurs						
- dont reports liés aux subventions Dpt 73						
79- Transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS (II)						
RESULTAT (II-I)						

Subventions totales Dpt 73 / Total des produits _____



Indiquez les montants éventuellement inscrits au bilan en lien avec la comptabilisation des subventions Dpt 73

131 - Subventions d'investissement non renouvelables (non amorties au cpte de résultat)						
139 - Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat						
19 - Fonds dédiés						
4411 - Subventions à recevoir (subventions d'investissement)						
4417 - Subventions à recevoir (subventions d'exploitation ou de fonctionnement)						
4419 - Subventions à recevoir (avances sur subventions)						
487 - Produits constatés d'avance						

(1) L'attention de l'organisme est appelée sur le fait que ces indications valent déclaration sur l'honneur.

BUDGET DE PROJET DE FONCTIONNEMENT

Annexe 2

Cette annexe n'est à remplir que pour les structures souhaitant solliciter une subvention affectée à un projet de fonctionnement. La présente ANNEXE 2 devra être remplie autant de fois qu'il y a de projets pour lesquels une subvention du Département est sollicitée.
Les montants sont à indiquer en euros hors taxes (HT). Les clés de répartition analytique sont à afficher en indiquant clairement le calcul réalisé.

► **Projet :**

► **Votre projet est-il annuel ou pluriannuel ?** annuel pluriannuel

► **Coût total du projet** :€

► **Montant total de la sub. Dpt 73 sollicitée** (cumul total si sub. pluriannuelle) : €

► **Part de la sub. Dpt 73 par rapport au coût total** :%

Cofinancement

Financier	montant sollicité	montant obtenu
Etat		
Région		
Autre Département :		
Commune		
EPCI		
Europe		
Autre :		
Total :		

Montant autofinancement :€

Pour quel(s) exercice(s) comptables sollicitez-vous une subvention du Dpt 73 ?

Reportez l'(es) exercice(s) que vous avez indiqué(s) dans les intitulés de colonne ci-dessous

(En cas de subvention annuelle, une seule colonne est à remplir en principe)

CHARGES HT (1)				PRODUITS HT (1)			
I- Charges directes affectées au projet				II- Produits directs affectés au projet			
60 - Achats				70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
Achat de matières premières et fournitures							
Achat d'études et prestations de service				74 - Subventions d'exploitation (2)			
Achat de marchandises				État			
Autres (préciser)				Région			
				Département de la Savoie			
61 - Services extérieurs				Détail éventuel :			
Sous-traitance générale				-			
Location immobilière				-			
Location mobilière				-			
Entretien et réparations				-			
Primes d'assurance				Autre Département			
Etudes et recherches				Autre Département			
Autres (préciser)				Communes / Intercommunalité(s) / EPCI (3)			
				Détail éventuel :			
62 - Autres services extérieurs				-			
Personnel extérieur (intérimaires...)				-			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publications, relations publiques				Organismes sociaux			
Transports de biens et transports collectifs				Agences et établissements publics nationaux (Agence de l'Eau, ex-CNASEA...)			
Déplacements, missions, réceptions				Chambres consulaires (CCI, CMA, CA)			
Frais postaux et frais de télécommunications				Autres établissements publics			
Services bancaires et assimilés							
Autres (préciser)				Fonds européens (détail obligatoire)			
				-			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunérations				-			
Autres impôts et taxes (taxe foncière...)				-			
				-			
64 - Charges de personnel				-			
Rémunération du personnel				-			
Charges sociales				Autres (détail éventuel)			
Autres charges de personnel (préciser)				-			
				-			
65 - Autres charges de gestion courante				-			
Subventions versées par l'association				-			
Autres charges de gestion courante				-			
				-			
66 - Charges financières				75 - Autres produits de gestion courante			
Charges d'intérêt				Cotisations			
Autres charges financières (agios...)				Autres produits de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers			
				78 - Reports (ressources non utilisées d'opérations antérieures)			
68 - Dotation aux amortissements							
				Autofinancement du projet par la structure (trésorerie)			

III- Charges indirectes affectés au projet				Clés de répartition utilisées par type de charge indirecte (calcul à indiquer)			
60 - Achats				Calcul de la clé de répartition :			
Achat de matières premières et fournitures							
Achat d'études et prestations de service							
Achat de marchandises							
Autres (préciser)							
61 - Services extérieurs				Calcul de la clé de répartition :			
Sous-traitance générale							
Location immobilière							
Location mobilière							
Entretien et réparations							
Primes d'assurance							
Etudes et recherches							
Autres (préciser)							
62 - Autres services extérieurs				Calcul de la clé de répartition :			
Personnel extérieur (intérimaires...)							
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires							
Publicité, publications, relations publiques							
Transports de biens et transports collectifs							
Déplacements, missions, réceptions							
Frais postaux et frais de télécommunications							
Services bancaires et assimilés							
Autres (préciser)							
63 - Impôts et taxes				Calcul de la clé de répartition :			
Impôts et taxes sur rémunérations							
Autres impôts et taxes (taxe foncière...)							
64 - Charges de personnel				Calcul de la clé de répartition :			
Rémunération du personnel							
Charges sociales							
Autres charges de personnel (préciser)							
65 - Autres charges de gestion courante				Calcul de la clé de répartition :			
Subventions versées par l'association							
Autres charges de gestion courante							
66 - Charges financières				Calcul de la clé de répartition :			
Charges d'intérêt							
Autres charges financières (agios...)							
67 - Charges exceptionnelles				Calcul de la clé de répartition :			
68 - Dotation aux amortissements				Calcul de la clé de répartition :			
Dotations aux amortissements et provisions							
Engagements à réaliser sur ressources affectées							
- dont engagements liés aux subventions Dpt 73							
IV- Produits indirects affectés au projet				Clés de répartition utilisées par type de produit indirect (calcul à indiquer)			
70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services				Calcul de la clé de répartition :			
74 - Subventions d'exploitation - préciser				Calcul de la clé de répartition :			
-							
-							
-							
75 - Autres produits de gestion courante				Calcul de la clé de répartition :			
Cotisations							
Autres produits de gestion courante							
76 - Produits financiers				Calcul de la clé de répartition :			
78 - Reports (ressources non utilisées d'opérations antérieures)				Calcul de la clé de répartition :			
Reprises sur amortissements et provisions							
Reports des ressources non utilisées sur exercices antérieurs							
- dont reports liés aux subventions Dpt 73							
Financement sur fonds propres de l'association				Calcul de la clé de répartition :			
TOTAL DES CHARGES (I+III)				TOTAL DES PRODUITS (II+IV)			

Subvention Dpt 73 / Total des produits

(1) Montants à indiquer en euros hors taxes (HT).

(2) L'attention de l'organisme est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics et privés valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Communes, Syndicats, Communauté de communes, Communauté d'agglomération, Communauté urbaine, Pays etc...

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi no 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain. Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ». Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N°6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.